

Séance du Conseil Municipal du 17 Juillet 2009

Tous les Conseillers présents sauf Evelyne AVIET, Jean-Pierre BLONDEAU, Michel GUILLOT, & Tony STEEL excusés.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Environnement

Avis sur les O.G.M. - Le Maire rappelle : * que ce thème avait été évoqué lors de la précédente séance suite à une interpellation des élus par des associations ; * que ce sujet ne relève pas de la compétence des maires mais de l'autorité étatique ; * qu'une position pouvait toutefois être prise et qu'il avait été convenu de débattre sur un projet de texte. S'interrogeant sur la pertinence d'une telle délibération, le conseil considère que l'ensemble du territoire de la commune est classé en Zone Appellation Contrôlée pour le Comté et qu'un cahier des charges rigoureux encadre cette production, principale activité économique de la commune, et proscriit ce type d'organismes. De plus, la commune est signataire de la Charte du Revermont, dont l'article 6 vise à la protection de la biodiversité du massif et reconnaît que le Revermont abrite des espèces à forte valeur patrimoniale. Le Conseil, à l'unanimité, affirme son attachement à la biodiversité du Revermont et s'oppose à l'introduction ou au développement d'espèces, faunistiques et floristiques, qui risquent, par leur caractère intrusif, de modifier l'équilibre naturel, sanitaire et économique.

SPANC - La gestion de l'assainissement non collectif est assurée par la communauté de communes qui avait décidé d'effectuer elle-même les contrôles obligatoires sur les installations de son territoire. 73 % sont non-conformes et 285 ne sont pas encore contrôlées. A partir de 2010, des aides, pour les mises aux normes, pourraient être obtenues par les usagers. La CCTER a décidé de lancer une consultation pour faire contrôler le reste des installations avant la fin de l'année. Un accompagnement pourrait ensuite être envisagé pour inciter les mises aux normes des installations privées.

Intercommunalité

M. le Maire, par ailleurs président de **P.A.T.R./C.P.I.E.** du Revermont, informe le conseil de la dissolution de cette structure, décidée le 9 juillet dernier. Le classement de la Route Fleurie du Revermont est maintenu en 2009, mais il n'y aura pas de participation aux Floralies. La démarche NATURA 2000 sera mise en sommeil quelques mois, puis devrait être reprise par une autre structure.

M. le Maire informe aussi le conseil de la démission de Bruno Pénichon, président de la **CCTER**, pour des raisons professionnelles. Muté dans le Loiret, il animera un dernier conseil de communauté le 1^{er} septembre prochain.

Communication

Le site internet de la commune de Drom est en cours de finalisation : la page d'accueil est présentée aux élus. Une telle réalisation vaudrait 3 500 à 4 500 € pour la première année, mais, dans le cadre d'un partenariat avec l'hebdomadaire « *La Voix de l'Ain* » pour une opération test, la commune n'aura que l'hébergement à sa charge, soit 30 € H.T. par mois. Une vidéo sera réalisée et intégrée au site pour présenter la commune, pour un montant de 790 € H.T.

Questions diverses

Travaux 2009.

Station d'épuration - Les travaux d'amélioration ne sont pas tout à fait terminés : du matériel spécifique est encore attendu pour la gestion des effluents entre le poste de refoulement du village et la station (système radio).

Monument aux morts - Les travaux de réfection sont terminés, ils étaient programmés pour un montant de 7 403 € HT (pas de TVA,) ; une subvention de 1 600 € a été reçue.

Cuve fioul de l'école - Le changement se fera avant la rentrée scolaire. L'ensemble des travaux y compris une cuve de 2 500 litre se monte à 3 627 €.

Les travaux à la mairie (**bibliothèque et archives**) devraient être réalisés mi octobre ; ceux du **cimetière** à l'automne.

Voirie - Les travaux de la CCTER ont été réalisés (rue du Café), des petits défauts ont été immédiatement rectifiés. Ceux réalisés par le département ne sont pas de la même qualité (RD 81 aux entrées nord et sud de l'agglomération). Dans le cadre des travaux 2010 sur la voirie structurante, il est souhaité la réfection des chemins du Réservoir et de l'Enclos, de la rue du Café (pour leurs parties restantes) et de la montée des Vignes.

Réserve foncière

Une parcelle pourrait être acquise au sud du cimetière dans le cadre d'une succession ; le conseil donne son accord sous réserve de respecter les droits des exploitants.

Pandémie grippe A

Ce problème est évoqué, ainsi que les mesures à prendre en cas de crise. La commune se dotera de masques pour les personnes chargées du service public, mais un stock sera aussi envisagé pour les premiers besoins de la population.

Antenne Col de France

Le pylône est installé et l'alimentation électrique est en attente. Le maire rappelle qu'il a demandé qu'elle soit réalisée en ligne enterrée.

Culture / animation

Organisé par l'office du Tourisme de la C.C.T.E.R, en collaboration avec la commune , un concert aura lieu au lavoir le 30 juillet dans le cadre des « *Jeudis du Revermont* ».

Bois

Le Conseil fixe à 20 € le prix de chaque lot de bois sous les lignes électriques.

Prochaine réunion : mi-septembre